

## Compte rendu de la réunion de coordination du chantier collaboratif pour la création de l'espace pédagogique de l'ASDV

**Date : 28/09/2020 - Heure de démarrage : 18h35 - Lieu : ITEP MONELLO**

### Ordre du jour :

- **Présentation du projet de construction du bâtiment pédagogique de l'ASDV.**
- **Rencontre entre les différents acteurs impliqués dans la phase de fabrication et de construction**
- **Organisation générale et programmation des premières phases de mise en œuvre du chantier**
- **Parrainage entre les joueurs, entraîneurs du RSA, et les établissements médico-sociaux, le CH du Gers et de l'ASDV**

Présents : LAGARDERE Anthony, CLAUZADE Thibault : Joueurs du RSA  
MENKARSKA Grégory, Entraîneur du RSA  
Nicolas SOUS-SEING, éducateur technique ITEP MONELLO  
Philippe CARCENAC, agent d'entretien du bâtiment au Service technique du Centre Hospitalier du Gers et membre de l'ASDV dans le Groupe de Travail Bâtiment  
Etienne CAMPUNAU, éducateur spécialisé IME Mathalin  
Alison RIOT, Agent administratif au Centre Hospitalier du Gers, membre de l'ASDV  
Elie LASSUS, technicien et encadrant au sein de l'atelier thérapeutique Marminos (ATM) et des sentiers de Villeneuve  
Michel BOSQUE, Président de l'ASDV  
Patrick BOSQUE, et Hélène PIQUES membres de l'ASDV au sein du Groupe de Travail Communication

Excusés : L'ITEP Montferran-Savès, Mme AGUILA Anne  
Atelier Thérapeutique Marminos, M. NUSSOL Eric

Le Président démarre la réunion par un tour de présentation des participants. Il tient à remercier les personnes présentes et saluer leur implication dans le projet de l'association. Il remercie chaleureusement l'ITEP MONELLO pour le prêt de la salle et leur accueil.

Il poursuit par une présentation succincte de l'association (diffusion d'un power point)

- L'ASDV est une association 1901 humaniste, écologique et citoyenne soutenue par le CH du Gers. Elle réunit et fédère au sein d'un comité pédagogique des établissements de santé, médicaux socio, d'enseignement professionnel et des associations écologique, sport et santé et de nature. Son but est d'accompagner des :
  - projets médicaux socio
  - parcours de Réhabilitation Psycho-Sociale pour des personnes souffrantes de troubles psychiques qui ont besoin de reprendre un projet de vie, pour les accompagner dans ce

parcours les sentiers de Villeneuve propose de les amener à faire des rencontres et être en contact avec l'extérieur.

- de préserver et valoriser le patrimoine à fort enjeux écologique du territoire

- de mener des actions pédagogiques de sensibilisation de bonnes pratiques éco-citoyennes. Le Président évoque comme exemple d'action l'événement organisé il y a deux semaines, une ballade ludique dans les sentiers de Villeneuve autour d'ateliers pédagogiques et d'animations sur les animaux, leur habitats et prédateurs, et un atelier sport santé.

- L'association est lauréate au deuxième budget Participatif Gersois (48 000 €) portée en partenariat avec NEO et grâce au soutien du RC Auch, AG2I, la Mairie de Puycasquier et le comité départ de rugby.

La direction du CH du Gers a autorisé la création de l'ASDV, établie une convention partenariale de mise à disposition des 70 hectares du territoire de Villeneuve et Marminos, et autorisée l'utilisation d'une partie du hangar située à côté de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Villeneuve, lieu de soins et d'accueil d'adultes handicapés en situation de « grande dépendance ».

Une partie de la subvention obtenue au budget participatif sera dédiée à la réalisation d'un espace pédagogique et d'accueil du public. Le chantier sera réalisé en collaboration avec les partenaires du comité pédagogique de l'ASDV notamment les établissements médico-sociaux (ITEP PHILIPPE MONELLO, ESSOR MONFERRAN-SAVES, IME MATHALIN, IME LA CONVENTION, L'ATELIER THERAPEUTIQUE MARMINOS), le lycée BEAULIEU LAVACANT et le CFPPA de Mirande.

- Mise en image du bâtiment existant avec explication de sa localisation et une présentation du projet bâtementaire (cf diapositives 8 à 14)
  - Une partie sera réservée à un espace pédagogique pouvant accueillir 20 personnes
  - Un espace sera dédié au secrétariat et à la gestion administrative et comptable de l'ASDV.
  - Un local destiné au petit entretien et de réparation des aménagements des sentiers
  - Et enfin un local de remise du gros matériel d'entretien d'espace vert.

Intervention de Phillippe CARCENAC, en charge du chantier, qui présente les principes de fabrication du bâtiment à partir d'une maquette d'un panneau d'implantation :

- Le principe général de fabrication retenue est une construction modulaire démontable. L'option retenue est de réaliser une dalle en béton armée sur les deux travées. Le Bâti sera réalisé en construction en bois modulaire démontable. Les parties verticales du bâti en bois seront fabriquées sur un principe de caisson en bois avec une ossature à l'intérieur et une plaque en OSB sur chaque face. L'isolation étant réalisée avec de la cellulose soufflée. Elles seront fixées sur la dalle bétons suivant le plan de fabrication. La fabrication des panneaux sera réalisée suivant un schéma et standardisée (0,14 x 1.20 x 2.50). Un bardage bois sera fixé sur les façades EST et NORD. (cf diapositive 13)

Au niveau du plafond et de la toiture, le même principe de fabrication de panneau est retenu. Les rampants du toit seront le plafond de l'ensemble des pièces. La toiture sera recouverte en bac acier suivant un schéma (cf diapositive 14).

Phillipe CARCENAC précise que les jeunes n'auront pas à effectuer de manutentions lourdes, à deux le déplacement des panneaux est possible. Sur le chantier ils seront amenés à visser les panneaux sur l'ossature des murs, en atelier au sein des établissements médico sociaux, ils participeront à la fabrication des panneaux, en respectant les contraintes techniques. Les tâches confiées présentent un volet pédagogique.

Nicolas SOUS-SEING, éducateur de l'ITEP MONELLO, complète les propos de Philippe CARCENAC en expliquant que l'ITEP travaille actuellement sur des livrets de sécurité pour la mise en place du chantier. Il souligne tout l'intérêt du projet, le relai entre les différentes structures va permettre à chacun d'apporter sa participation à la construction de l'édifice, chacun à un rôle à une étape donnée. Les jeunes pourront suivre concrètement l'avancée du chantier.

➤ Le Cabinet d'architecte A 3+ de Condom a réalisé les plans et constitué le dossier de Permis de Construire. De plus, le bureau d'étude SCOTEC a rédigé les notices de fabrication. Ces deux partenaires ont réalisé ces travaux bénévolement.

➤ **Sécurité / Prévention :**

Le SDIS du Gers a donné un avis favorable pour apporter des conseils en matière de prévention lors de la constitution du dossier de demande de permis de construire et à effectuer une séance de sensibilisation « Sauveteur Secouriste du Travail » d'une durée de quatre heures pour les jeunes et les intervenants sur le chantier.

➤ **Matériels / Matériaux :**

L'Agence d'Auch, Eiffage Energie Systèmes a proposé un mécénat en fournitures d'appareils sanitaires (évier, lave mains, WC, douche ...).

➤ **Organisation du chantier :**

Création de deux zones de chantiers :

**1- La dalle béton**

Symboliquement, le Président sollicite la présence des parrains le jour du coulage de la dalle, ce jour marquera le lancement officiel des travaux. Une date sera fixée en fonction des disponibilités. Grégory MENKARSKA précise qu'il est nécessaire de l'avertir à minima une semaine avant pour qu'il puisse s'assurer d'être présent.

Nicolas SOUS-SEING souligne que l'événement se déroulera en semaine car les jeunes seront présents sur leur temps scolaire. Le Président rappelle qu'il souhaite que cet événement soit officialisé par la présence de tous les partenaires et de la presse. Il mobilisera seulement durant une à deux heures les partenaires.

**2 - La zone de fabrication**

Différentes étapes sont encore à définir et feront l'objet d'une réunion spécifique, une date n'a pas encore été fixée, il s'agit d'organiser les points suivants :

- La réception de marchandises

- La fabrication des gabarits
- L'organisation de la zone de la dalle béton
- L'organisation de la zone de fabrication
- La programmation des interventions des intervenants

Lors de la réunion du 6 mars 2020, les partenaires s'étaient positionnés pour fixer leur cadre d'intervention dans le projet, Le Président rappelle pour chaque partenaire ces éléments :

➤ **Ime Mathalin :**

Il viendra travailler en demi-journée le mardi ou le jeudi matin pour la construction des panneaux partie bois, en fonction des autres activités programmées de l'atelier. Concernant la dalle béton, ils peuvent participer pour le coffrage. Ils seront présents dans le cadre d'une action de communication. Le groupe sera accompagné par l'Éducateur technique spécialisé de l'établissement et sera autonome dans le cadre des activités planifiées. L'éducateur référent confirme cette organisation.

➤ **ITEP MONELLO encadrement par deux éducateurs :**

Il participera dans le cadre de l'atelier découvrir le métier « Bâtimentaire ». Il interviendra, sur le projet de la dalle et la construction des panneaux en bois. Un groupe de cinq jeunes accompagnés par un éducateur les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'éducateur Nicolas SOUS-SEING précise qu'un créneau supplémentaire est prévu : les vendredi matin 8h45 à 11h45 pour la découverte des métiers. Le groupe pourra être autonome, il faut juste que le matériel soit à disposition dans le local ainsi que pour la dalle.

➤ **ITEP MONFERRAN-SAVES :**

Adaptera sa collaboration en fonction de ses possibilités d'organisation institutionnel

➤ **IME la convention :**

Il participera en fonction des particularités, des accompagnements de façon spontanée pas forcément sur la partie « travaux » mais plutôt les abords, le nettoyage...Le groupe sera accompagné par les encadrants (tes) de l'établissement et sera autonome dans le cadre de ses activités. Les déplacements s'effectueront dans le cadre des activités de l'établissement.

Le référent de l'ITEP, Nicolas SOUS-SEING précise que Le directeur de l'IME LA CONVENTION confirme que l'IME interviendra uniquement sur des activités périphériques car le niveau de handicap des jeunes ne leur permet pas d'être suffisamment autonome, et pour éviter une mise en danger. Le président affirme qu'ils ont tout à fait leur place dans ce projet. A ce jour, cette organisation reste à confirmer par l'éducatrice référente Mme Oliva DESQUE, de retour depuis peu suite à un arrêt maladie. Une prise de contact est à envisager.

➤ **Atelier thérapeutique de Marminos:**

Il est en charge de la préparation de la zone de stockage de matériaux, de la mise à disposition de l'atelier bois qui offrira un espace de la zone de travail collaboratif dans cet atelier.

Participera à la réalisation de la dalle et à la fabrication des modules en bois en fonction des possibilités liées au fonctionnement de l'ATM.

Les stagiaires seront accompagnés par les éducateurs de l'atelier et seront autonomes dans le cadre des activités planifiées.

➤ **Positionnement de L'ASDV dans ce projet**

L'association est Maître d'œuvre et à ce titre, elle est responsable :

- de l'étude technique et financière
- des démarches administratives
- du financement du projet
- de l'organisation et le suivi du chantier
- du respect des d'hygiène et de sécurité
- du respect que les travaux se réalisent dans les règles de l'art et conformément aux recommandations définie dans le P C
- Être conseiller technique auprès des intervenants
- de l'organisation du chantier
- Participer aux travaux

MENKARSKA Grégory, prend la parole et demande des explications supplémentaires sur la localisation du projet afin de mieux se repérer. Ainsi, Patrick BOSQUE propose de l'amener faire une visite des lieux prochainement.

Le Président rappelle le rôle et les intervenants au sein de l'Atelier de Marminos. Elie LASSUS vient compléter ses propos. Les patients sont nommés des stagiaires, ils viennent par leur propre moyen, et sont accueillis par un café. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses selon les besoins, du jardinage dans une serre avec une vente de légumes, réaliser l'entretien des espaces verts, intervenir au sein de l'atelier bois et ferronnerie.

➤ **PRESENTATION DES PARRAIN, Les entraîneurs et joueurs du RCA**

Patrick BOSQUE, Grégoire MENCASKA, Antony LAGARDERE, et Thibaut CLAUZADE ont répondu favorablement à notre sollicitation de parrainage.

Le suivi de la communication sera assuré par Hélène PIQUES et Patrick BOSQUE.

Le Président explique le principe du parrainage, chaque parrain choisira un établissement médico-social partenaire et assura son suivi pour la durée du chantier. Le parrain et le partenaire organisent leur propre fonctionnement.

Il souligne que ce projet est sur du long terme, et demande une implication de chacun selon leur disponibilité, par des temps de présence sur des journées de communication, ou sur des actions d'activités communes médiatisées qui pourraient être planifiées en début de chantier (ex : couler la dalle en béton).

Une action de communication médiatique sera réalisée à la fin du Chantier collaboratif par exemple :

- Organiser une soirée de rencontre lors d'un match du RCA à Auch,
- ou encore inviter les jeunes des établissement médico-sociaux à un entraînement.
- Un maillot du RCA pourrait être remis par chaque parrain à son partenaire.
- Chaque partenaire pourrait réfléchir à un cadeau destiné à son parrain
- L' ASDV remettra un diplôme de partenariat personnalisé à chaque parrain et partenaire

Le groupe communication de l'ASDV coordonne et organise le suivi du partenariat.

Nicolas SOUS-SEING de l'ITEP PHILIPPE MONELLO souligne que les jeunes utilisent énormément les réseaux sociaux, il pense notamment à la création d'une page dédiée à l'avancée des travaux, alimentée par les jeunes et en lien avec les parrains.

Le Président laisse libre la relation que les parrains souhaitent construire avec l'établissement partenaire. D'ici deux mois, il souhaite lancer le chantier par le coulage de la dalle, et dès la semaine prochaine les éducateurs vont commencer à évoquer le projet auprès des jeunes.

Le Président propose d'organiser une visite du chantier avec les jeunes pour compléter la phase de présentation du projet.

➤ **Repartition des parrainages**

Antony LAGARDERE : Atelier Thérapeutique de Marminos

Thibaut CLAUZADE : ITEP Philippe Monello

Grégoire MENCASKA : IME MATHALIN

Patrick BOSQUE : Monferran savés

Le Président demande à Nicolas SOUS-SEING de l'ITEP de clôturer la réunion par un mot. Après un arrêt du projet suite au confinement, les établissements s'y remettent doucement, il tient à remercier l'association pour ce projet pédagogique qui permet de valoriser les jeunes à l'extérieur de l'établissement, et met en avant que celui-ci est porteur de valeurs de solidarité, et de partage par les multiples liens qui existent entre les structures partenaires.

Le Président propose d'organiser une réunion sur le chantier avec les encadrants de chaque structure médico-sociales pour mieux cibler le cadre d'intervention et de mise en œuvre de chacun, en présence de Philippe SENAC. **La réunion se déroulera le lundi 5 octobre à 17h30 sur le lieu du chantier à côté de la MAS, l'IME MATHALIN et l'ITEP PHILIPPE MONELLO y participeront. Ils se déplaceront ensuite jusqu'au domicile du Président Michel BOSQUE.**

Alison RIOT, agent administratif au Centre Hospitalier s'interroge sur la manière de faire circuler et diffuser les informations sur l'avancée du chantier aux patients de l'hôpital pour les impliquer dans ce projet.

Le Président clôture la réunion en remerciant les participants pour leur présence et leur implication dans l'avancé de ce projet collaboratif.

**Heure de fin : 19h40**

**Secrétaire de séance,**

**Mme Hélène PIQUES**